

LéaV - Laboratoire de l'École nationale supérieure  
d'architecture de Versailles

Publications du LéaV  
Éditions en ligne

3<sup>e</sup> séminaire « Ville, territoire, paysage »  
ENSA Versailles et ENSP Versailles  
Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire  
Actes des journées d'études des 13 et 14 juin 2019

Sous la direction de Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Lecture critique paysagiste in situ. Le Valibout à Plaisir,  
entre histoire et projet, proximité et mise en perspective,  
École nationale supérieure du paysage de Versailles

Bernadette Blanchon et Cécile Mattoug

**Pour citer cet article**

BLANCHON Bernadette et MATTOUG Cécile, « Lecture critique paysagiste in situ. Le Valibout à Plaisir, entre histoire et projet, proximité et mise en perspective, École nationale supérieure du paysage de Versailles ». In : BORGHI Roberta et COURTOIS Stéphanie de (dir.), 2022. *Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire. Actes des journées d'études du 3<sup>e</sup> séminaire « Ville, territoire, paysage »* (organisé les 13 et 14 juin 2019), LéaV/ENSA Versailles, mis en ligne le 1<sup>er</sup> février 2022, p. 40-53.

ISBN : 978-2-9578793-0-4

# Lecture critique paysagiste in situ. Le Valibout à Plaisir, entre histoire et projet, proximité et mise en perspective

Bernadette Blanchon et Cécile Mattoug

L'expérience d'enseignement présentée ici s'inscrit dans le cadre de modules de Sciences Humaines de la deuxième année du cursus conduisant au Diplôme d'État de Paysagiste à l'École nationale supérieure de paysage (ENSP). Elle a été menée en 2018-2019 à l'occasion d'un partenariat avec le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne (LRYE) basé à Versailles. Après avoir précisé les éléments de contexte et de réflexion liés aux modalités des enseignements d'histoire du paysagisme et de lectures critiques de réalisations, nous détaillerons la demande du bailleur pour la requalification des espaces ouverts du quartier du Valibout à Plaisir. Enfin, nous approfondirons le déroulement de l'exercice lui-même dans ce cadre particulier, et nous finirons par la mise en perspective des apports du dispositif.

## *Cadre pédagogique et partenariat avec un bailleur social*

### *Histoire du paysagisme et lecture de projets*

Les modules « Espaces ouverts urbains, histoire, débats et projets » et « Lectures critiques de réalisations » bénéficient chacun de 27 heures de face à face élèves au premier semestre de la deuxième année du diplôme d'État de paysagiste (équivalent master 1). Les modules se répartissent entre des cours magistraux le matin (six séances) et des travaux dirigés (TD) l'après-midi, introduits par une journée de visites de sites et clos par une journée de rendu collectif oral devant les travaux affichés. Les cours magistraux sont destinés à donner des repères aux étudiants paysagistes dans le champ de l'histoire de l'urbanisme en abordant la fabrique du tissu urbain (fin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle) à travers les espaces ouverts, c'est-à-dire non construits.<sup>1</sup> Les travaux dirigés de « Lectures critiques », dont il est plus particulièrement question ici, sont dispensés sous le format d'un atelier d'histoire pour permettre aux étudiants de se saisir d'un exemple concret de parc urbain ou le plus

souvent de quartier francilien, au sein d'un panel caractéristique (en général, une cité-jardin, un grand ensemble et une réalisation contemporaine). L'approche se fait en groupes à partir d'une lecture transversale bâti-espaces extérieurs, restituée en plans et essentiellement en coupes à différentes échelles. L'accent est mis sur un travail multi-scalaire allant du territoire jusqu'à l'échelle de la matérialité et de l'usage, en passant par celle des espaces collectifs structurants du quartier. Les thématiques privilégiées sont celles des franges et limites du quartier, des relations entre les différentes typologies de logements et les espaces extérieurs, de l'ossature végétale, ou encore selon les cas, de la topographie ou de l'hydrographie... Le rendu est finalisé dans des carnets chinois au format A3 vertical, qui permettent une présentation à la fois en carnets à feuilletter et en panneaux à afficher<sup>2</sup> (fig. 1).

## *Le bailleur social*

Cet enseignement a intégré un partenariat avec le bailleur social basé à Versailles LRYE, à propos d'un ensemble de 1 000 logements construits dans les années 1970, à Plaisir. Un quartier qui fait, depuis 2015, l'objet d'une convention ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) et dont une partie des bâtiments étaient en cours de réhabilitation lors de ce programme. LRYE est une entreprise sociale de l'Habitat qui émane de la dissolution de l'Opievoy - ancienne filiale de la SCIC, au 31 décembre 2016. Hébergeant près de 100 000 locataires, au 31 janvier 2018, « Les Résidences... » compte 31 219 logements sociaux, 21 foyers et trois résidences étudiantes répartis sur 123 communes. Nos contacts se sont établis d'abord avec Arnaud Legros, président du directoire et Nicolas Debeney, directeur immobilier pour déterminer le site d'étude, puis plus particulièrement avec Hélène Ducoudre-Therraize, responsable de l'agence de Plaisir-Rambouillet et Violette Ficheur, chargée du suivi des projets de renouvellement urbain.

L'objectif de la demande du bailleur social est de redynamiser l'approche menée sur le quartier du Valibout à Plaisir (78), qui fait l'objet d'un processus de renouvellement jusqu'alors centré sur les seuls bâtiments. Ces bâtiments, répartis en trois tranches successives de réalisation ont déjà été rénovés (2011-2012 et 2012-2018) ou sont en cours de réhabilitation (2018-2021). Au moment de la rencontre

avec le bailleur, celui-ci se disait déçu par l'inertie de « l'accumulation d'études successives », peinant à déboucher sur un projet et les constats successifs posés sur l'enclavement du quartier. Les services du bailleur souhaitaient « décaler l'approche » en invitant les étudiants paysagistes à émettre des propositions sur le cadre de vie et poser la question des espaces extérieurs et de leur contribution à une meilleure qualité de vie des habitants. Ils exprimaient clairement le vœu de ne pas voir appliquer là des solutions de résidentialisation systématiques habituelles aux projets émanant de l'ANRU, qu'ils constataient manquer d'inventivité et d'attractivité pour des habitants lassés peu à peu de « vivre derrière des grilles ». La problématique de cet échange a donc été celle d'un patrimoine méconnu du territoire versaillais, de son évolution et de sa gestion, avec d'importants enjeux paysagers et sociaux.

#### *Le patrimoine paysager et social des quartiers de logements*

Les grands ensembles construits dans l'après-guerre en France constituent de fait une part conséquente du territoire francilien. D'une manière générale leur place reste marginale dans l'enseignement et la recherche architecturale, urbaine et paysagère, et le sujet n'est pas favori des étudiants paysagistes. Pourtant, ces ensembles représentent une part importante de travail aujourd'hui et encore à venir pour ces futurs concepteurs, et les paysagistes pourraient y jouer un rôle majeur, plus important que ce n'est généralement le cas.

Le territoire versaillais, souvent ramené au prisme d'une ville classique, axée sur le château, avec son parc et le Potager du roi, recouvre en fait une variété de paysages et de situations sociales. Celles-ci ont pu fournir des sites d'étude au cours des années passées<sup>3</sup> et nous avons ainsi eu l'occasion de nous confronter à des sites reconnus de l'histoire architecturale comme à un patrimoine paysager plus ordinaire qui tous participent pleinement à la fabrique du territoire du département des Yvelines<sup>4</sup>. Ces exemples, appartiennent à différents registres de statuts, logements sociaux ou résidences privées, plus ou moins connus ou reconnus, ordinaires ou bien labellisés « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », devenu aujourd'hui « Architecture contemporaine remarquable ». Ils illustrent la diversité de cette

production, ses typologies variées de logements collectifs qui incluent parfois des logements individuels groupés, avec des qualités et des « standing » également diversifiés. La plupart, conformément aux idées de l'époque émanant de la Charte d'Athènes sur la libération du sol et l'ensoleillement, donne une place importante au paysage et aux espaces extérieurs plantés. Ces exemples soulèvent pour nous la question d'un élargissement de la notion de patrimoine à la réalité, plus ordinaire et souvent malmenée, des quartiers de logements, notamment sociaux et de leurs espaces extérieurs. C'est aussi la question de la manière dont ce patrimoine vite voué à la démolition et au remplacement par des figures urbaines traditionnelles, notamment néo-haussmanniennes, est considéré par ses propres gestionnaires.<sup>5</sup> L'engagement des acteurs sociaux vis-à-vis de la gestion, la protection et la valorisation de ce patrimoine, notamment dans sa dimension paysagère, est aussi peu exploré.

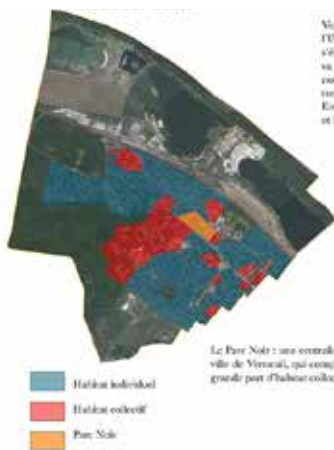
C'est donc avec intérêt que nous avons abordé la demande du bailleur LRYE. Celui-ci se déclarait d'emblée peu enclin à aborder la chose sous l'angle du patrimoine qu'il jugeait peu adapté aux priorités de la vie d'un quartier de logements sociaux avec ses problèmes spécifiques plutôt liés à la sécurité et à la maîtrise des questions de stationnement et de pratiques informelles. Nous avons trouvé matière à insuffler une dynamique au sein d'un module à finalité essentiellement analytique, en y intégrant une dimension de projet – notre objectif étant de ne pas dissocier projet et analyse tant sur la méthode que sur le contenu.

#### *Du terrain aux exemples de référence, une approche pédagogique comparative entre analyse et projet*

Revenons maintenant concrètement sur l'organisation de cet enseignement et sur son déroulé particulier cette année-là, pour détailler quatre temps forts importants dans l'articulation entre apports historiques et projet par les étudiants.

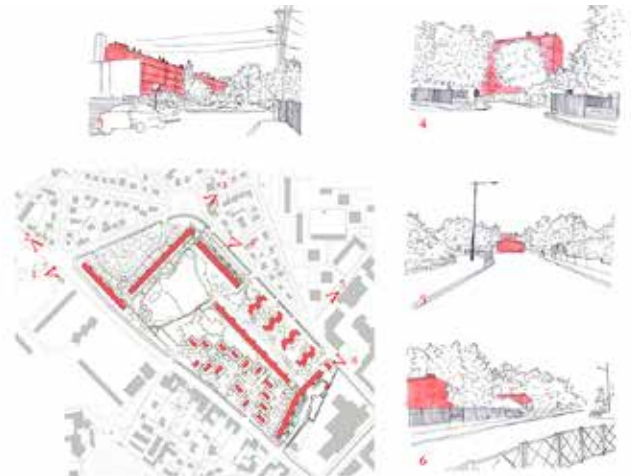
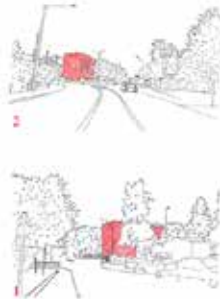
#### *Articuler analyse et projet*

Les quatre mois d'enseignement ont été rythmés par des séquences différentes, illustrant les étapes de l'articulation entre histoire de l'urbanisme paysager et projet sur le quartier du Valibout. Nous avons



Verneuil sur Seine est une ville de 15 200 habitants, selon l'INSEE, le nombre de logements individuels (en exclusif) s'élève à 2 762, celui des logements collectifs (appartements) va jusqu'à 3 004. Ces chiffres se concentrent sur le terrain notamment avec le grand ensemble de l'architecte Michel Soutouat des quartiers du Parc Noir et le Carré d'Étang.

Le Parc Noir : une centralité dans la ville de Verneuil, qui concentre une grande part d'habitat collectif



Le quartier via André Proulx

Entrée du bâtiment Nord



Couronne  
Bords riveaux  
Couronne  
Bords riveaux

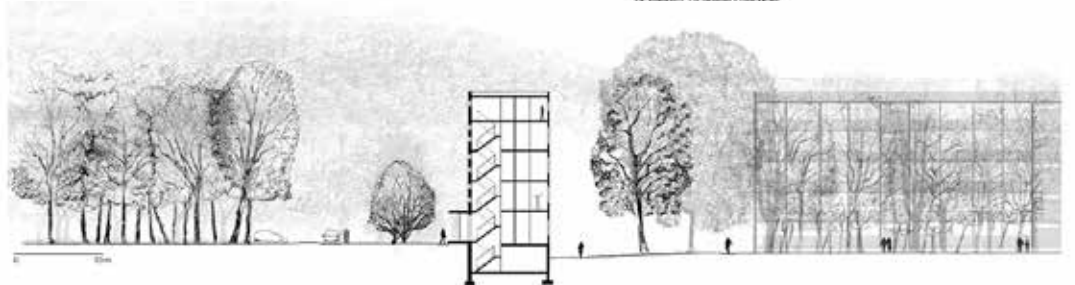
Entrée du bâtiment Nord/ Est



Couronne  
Bords riveaux  
Couronne  
Bords riveaux

Les axes aux entrées sont enrichis par des arbres, végétaux, végétaux, végétaux pour assurer l'insertion de l'habitat collectif à celui du parc.

VEGÉTALE STRUCTURE (SÉRIANTS)



INSERTION DU BÂTI ENTRE DES BOISEMENTS STRUCTURANTS

1-a. Exemple de productions sur la thématique des typologies de logements, Le Parc Noir, Verneuil-sur-Seine, 2014.



Chaque façade est composée d'une trame béton remplie par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de recréer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir: il y a donc une alternance d'orientation.



TYPLOGIE DES FAÇADES

- 1) Fenêtre
- 2) Fenêtre à l'italienne
- 3) Fenêtre à l'anglaise
- 4) Fenêtre à l'espagnole
- 5) Fenêtre à l'arabesque
- 6) Fenêtre à l'arabesque
- 7) Fenêtre à l'arabesque
- 8) Fenêtre à l'arabesque
- 9) Fenêtre à l'arabesque
- 10) Fenêtre à l'arabesque
- 11) Fenêtre à l'arabesque
- 12) Fenêtre à l'arabesque
- 13) Fenêtre à l'arabesque
- 14) Fenêtre à l'arabesque
- 15) Fenêtre à l'arabesque
- 16) Fenêtre à l'arabesque
- 17) Fenêtre à l'arabesque
- 18) Fenêtre à l'arabesque
- 19) Fenêtre à l'arabesque
- 20) Fenêtre à l'arabesque

Les façades sont composées d'une trame béton remplie par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de recréer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir: il y a donc une alternance d'orientation.

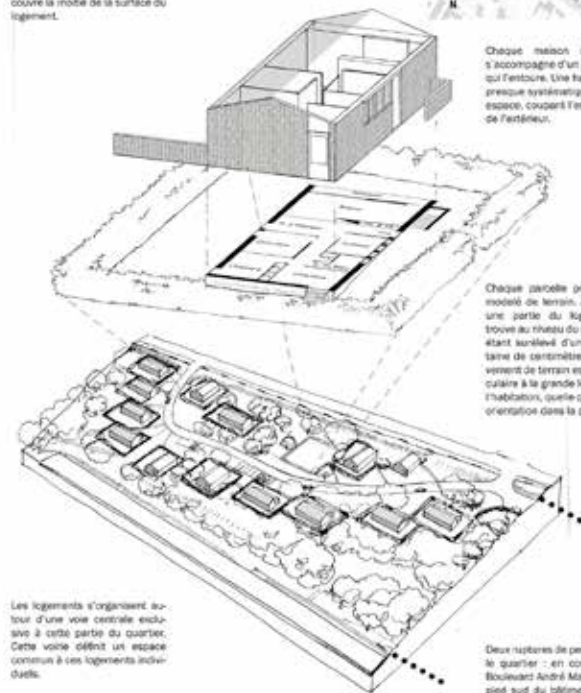
Les façades sont composées d'une trame béton remplie par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de recréer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir: il y a donc une alternance d'orientation.

L'HABITAT INDIVIDUEL :  
DE L'ÉCHELLE DE LA CELLULE FAMILIALE À CELLE DU QUARTIER

Une habitation de plain pied, d'une surface moyenne de 80m<sup>2</sup> surplombe une cave qui couvre la moitié de la surface du logement.



Chaque maison individuelle s'accompagne d'un jardin privé qui l'entoure. Une frise céramique presque systématiquement est exposée, couvrant l'espace privé de l'extérieur.



Chaque parcelle présente un modèle de terrain. Ainsi seule une partie du logement se trouve au niveau du sol, le reste étant surélevé d'une cinquantaine de centimètres. Ce mouvement de terrain est perpendiculaire à la grande longueur de l'habitation, quelle que soit son orientation dans la parcelle.

Les logements s'organisent autour d'une voie centrale exclusive à cette partie du quartier. Cette voie offre un espace commun à ces logements individuels.

Deux ruptures de pente limitent le quartier : en contrebas du Boulevard André Malraux et au pied sud du bâtiment B. Elles délimitent une topographie dans laquelle vient s'insérer ce groupement d'habitats.

1-b. Exemple d'observations à différentes échelles, Verneuil-sur-Seine, 2014. Le Parc Noir et la Garenne-l'Étang sont deux ensembles en brique réalisés par Robert Mahé.

intégré un temps de workshop portant sur ce quartier de Plaisir et un temps de restitution avec le bailleur, et avons réduit les attentes habituelles du TD en termes de production graphique. Quatre modalités d'évaluation ont été ainsi définies : un devoir sur table axé sur le cours magistral, un exercice sur site dès la première visite, un workshop à mi-chemin avec un jury et, enfin, un rendu final avec ce même jury comprenant la production des TD et du workshop, permettant ainsi de mettre en perspective une approche comparative des différentes thématiques abordées. Enfin, au-delà de la séquence pédagogique, nous avons pu organiser une restitution des travaux auprès du bailleur.

#### *Alternance entre observation, construction de références et conception*

Visite de terrain et exercice sur site : Après la présentation des attendus du partenariat par le bailleur aux étudiants, suivi d'un bref échange en salle, les étudiants ont été invités à arpenter le quartier du Valibout en compagnie des services des LRYE et à en analyser les qualités in situ par les outils traditionnels du terrain (croquis d'ambiance, esquisses de coupes, plans de relevé) pour transcrire leurs impressions, dès cette première prise de connaissance des lieux (**fig. 2**).

Avancement des carnets chinois : les étudiants ont ensuite exploré les dispositifs paysagers d'autres quartiers de logements franciliens abordés en cours, dont la démarche a pu marquer la pratique paysagiste : le grand ensemble de La Caravelle à Ville-neuve-la-Garenne<sup>6</sup>, la ZAC des Hautes-Bruyères à Villejuif<sup>7</sup> et la ZAC du Trapèze à Boulogne-Billancourt<sup>8</sup>. À travers des retours sur sites et l'étude des dispositifs observés, les groupes d'étudiants ont expérimenté l'approche multi-scalaire de ces « espaces ouverts urbains » selon les thématiques exposées plus haut. Précisons que deux groupes ont mené le travail d'analyse sur le quartier du Valibout.

Workshop et jury « Rendre désirable le Valibout » : un workshop court en groupe a été l'occasion d'esquisser des idées pour la requalification paysagère des espaces extérieurs du quartier du Valibout. Il a été organisé comme un temps fort pour que les étudiants l'abordent de manière intense, sans trop de recul. À l'issue d'un travail de deux jours, un jury a permis d'échanger avec les étudiants et de les aider

à élaborer des pistes pour poursuivre et conceptualiser cette réflexion.

Restitution au bailleur LRYE : une fois le travail validé par la présentation des carnets chinois en décembre, une séance a été consacrée à la reformulation des idées et des concepts au sein d'un atelier « titres et mots-clés », afin de clarifier l'explicitation des projets et pour faciliter leur transmission au bailleur. En dernière étape, la restitution a eu lieu dans un contexte d'échange bienveillant avec le commanditaire. Ce délai a permis aux étudiants de « digérer » leurs propres travaux et de formuler la mise en perspective des références franciliennes dans leurs projets. Ils ont par ailleurs pu assumer leur parti pris de concepteurs face à un acteur du territoire. L'ensemble des esquisses et des analyses a ensuite été complété par une synthèse réalisée par l'équipe enseignante et remise au bailleur.

#### *Des résultats entre histoire et projet, intuition et analyse*

De quelle manière la volonté d'articuler l'appréhension de l'enseignement de l'histoire du paysagisme avec la pratique du projet pour les étudiants peut-elle s'apprécier dans leurs travaux, leur lecture critique du quartier du Valibout et les résultats qu'ils ont élaborés ?

L'observation du quartier par les étudiants leur a permis de constater une structure urbaine relativement lâche. Par le croquis, les étudiants ont illustré le fait que les relations entre les bâtiments de cet urbanisme de plots sont brusques, tandis que la relation à la rue et aux chaussées se dissout dans des espaces sans usages définis. Cependant, ils ont aussi pu souligner la présence de qualités végétales indéniables. Ils y ont remarqué la présence de mails d'arbres avec des sujets de belle dimension, ou encore les traces d'aménagements existants et de ressources, topographiques notamment, sous-exploitées, qui pourraient permettre l'appropriation par les habitants. Les deux groupes d'étudiants qui ont consacré leur travail de TD au Valibout lui-même ont partagé leurs analyses plus approfondies avec les autres groupes.

D'une part, l'analyse de la topographie inscrite dans la Plaine de Versailles et d'un léger dénivelé sur l'ensemble du terrain a souligné la présence de



2. Le Valibout lors de la visite avec les élèves : les arbres et les aménagements existants en béton, observation et croquis.

plusieurs types de reliefs : un relief naturel, un relief récréatif avec la présence de buttes artificielles, mais aussi des microreliefs de réglage – entre les lieux, entre les bâtiments et les extérieurs – nettement sous-utilisés.

D'autre part, l'observation des relations entre l'espace bâti et l'espace ouvert à différents niveaux a mis en avant l'importance des systèmes de circulations. La présence d'infrastructures lourdes autour de ce quartier, déjà entendu comme présentant un contexte relativement fermé, en accentue les signes d'insularité.

Sur l'ensemble des sites explorés, la déclinaison des différents dispositifs et qualités de lien entre le quartier et son contexte, entre les bâtiments et les espaces extérieurs, des bâtiments entre eux et avec le sol... a constitué la matière des analyses restituées par les étudiants : réhabilitation par le végétal et le nivellement à La Caravelle, système de récupération des eaux de pluie en surface à Villejuif, définition des porosités des îlots ouverts au Trapèze... (fig. 3)

Parallèlement à ces analyses de réalisations, le workshop a été un temps fort avec un sujet très simple, compte tenu du temps imparti, revenant en particulier sur les attentes du bailleur :

« La finalité première du projet sera d'améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier, au-delà des fonctions, usages et parcours, vous envisagerez une relation globale et quotidienne entre les résidents et l'espace urbain et paysager dans lequel ils vivent, et ce à toutes les échelles ».

#### *Quatre axes de requalification paysagère*

À l'issue de ces travaux, nous avons pu isoler quatre axes de requalification paysagère dans les travaux réalisés, que l'on peut résumer ainsi et qui sont succinctement développés ci-après :

**Axe 1 :** Élargir le Valibout dans son contexte. Pour atténuer ou gommer l'insularité du quartier créée par le système viaire et son organisation urbaine, le premier axe de projet concerne l'ouverture du Valibout, sans toutefois considérer les démolitions envisagées alors, notamment celle du centre commercial existant.

**Axe 2 :** Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle. Reconnaisant des qualités sous-exploitées dans les espaces ouverts existants, les étudiants entreprennent d'y intégrer de nouveaux usages. Des éléments de programme ont pour objectif de créer une attractivité nouvelle au Valibout, tant au sein du quartier lui-même que dans un périmètre plus large.

**Axe 3 :** Structurer le quartier par le végétal. L'axe omniprésent des propositions des équipes porte sur le rôle du végétal dans la requalification des espaces ouverts du quartier du Valibout. Constatant une trame arborée et arbustive disparate, les étudiants proposent de nombreux dispositifs structurants destinés à améliorer la qualité de vie par le végétal.

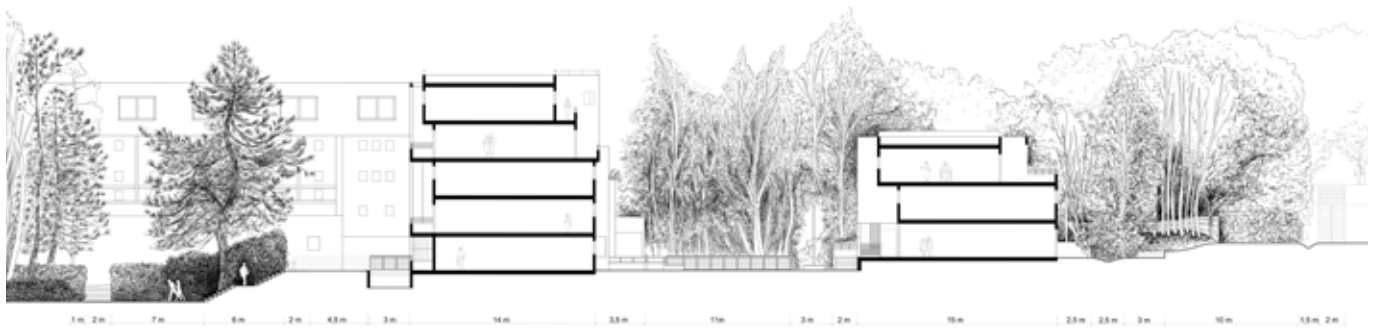
**Axe 4 :** S'approprier l'espace public et collectif. Cet axe des propositions d'équipes concerne l'appropriation des espaces ouverts par les habitants. Devant l'absence de transitions entre espaces privés, collectifs et publics et face aux pratiques de parking sauvage et de dépôt provisoire, les étudiants soulignent l'importance de distinguer à nouveau à qui et à quels usages sont destinés les espaces ouverts du Valibout.

#### *Transposition et contrepoint : hybridation des cas de référence au Valibout*

Ces axes de propositions ont pu se nourrir des observations menées sur les différents quartiers étudiés. De ce fait, l'analyse des réalisations franciliennes a, en quelque sorte, servi de « tremplin » aux projets développés que ce soit en tant que modèle, ou en tant que source d'inspiration... ; ou bien, à l'inverse par « contrepoint », réplique ou hybridation.

Le plus souvent, les résolutions observées sont simplement « transposées » au Valibout. Ainsi, les strates végétales variées associées aux noues et venelles dans la ZAC Trapèze, les jeux de nivellements inscrits dans une topographie plus large et fondant un réseau d'espaces collectifs au quartier des Hautes Bruyères, ou encore les systèmes de singularisation des entrées, les dispositifs de vues, de plantations et de niveaux à La Caravelle... se retrouvent plus ou moins explicitement dans les différentes idées des esquisses et séquences de végétal pour le Valibout. Parfois, les disparités constatées avec le Valibout, tant dans la conception que dans la gestion, paraissent si fortes qu'elles justifient selon





3. Coupe, ZAC des Hautes-Bruyères, Villejuif, 2018 ; groupe C2 :  
végétation et espaces publics.

les mots des étudiants de se poser explicitement en contrepoint en y appliquant des dispositifs hiérarchisés délibérément en contradiction avec la distribution plus homogène de l'espace existant (fig. 4).

Selon nous, cette manière de renvoyer explicitement de manière contrastée voire opposée aux dispositifs observés ailleurs appelle plusieurs réflexions. On pourrait alors interroger l'à propos d'une telle transposition de formes urbaines plus « traditionnelles » pour certaines, à un quartier issu d'un urbanisme « moderne » fondé sur l'ensoleillement et le refus des centralités. À ce stade, les étudiants n'ont pas forcément tous acquis une maturité de réflexion sur ces questions. Ils sont par contre régulièrement confrontés aux notions d'articulation entre les lieux que ce soit dans le cadre du TD ou des autres enseignements de la formation. C'est donc avec une certaine liberté de réflexion qu'ils opèrent et proposent des solutions hybrides entre les époques, les tissus et les hiérarchies de statut et d'usage... et qu'ils juxtaposent en quelque sorte les motifs spatiaux de registres différents. Ils s'appuient avant tout sur la mise en place de structures végétales, et de dispositifs de nivellement, sans aller jusqu'au cloisonnement des espaces au sol – comme dans les processus de résidentialisation, et leur démarche conserve souplesse et pragmatisme. Le temps manquait pour soulever les questions complexes d'écriture spatiale et de patrimoine moderne, de cohérence des interventions en lien avec des idées ou idéologies identifiables..., en bref, pour développer une véritable lecture critique, mais le projet a apporté une bonne base d'éveil concret pour approfondir ces questions par la suite. Pour finir, quelques éléments de bilan de cette expérience permettent d'ouvrir le propos sur les modalités, outils et méthodes pédagogiques et de s'interroger sur la capitalisation de ces réflexions. La déclinaison de ces différents dispositifs et qualités de lien entre le quartier et son contexte, entre les bâtiments et les espaces extérieurs, constitue une entrée en matière pour envisager, débattre, évaluer et critiquer que ce soit pour les étudiants ou pour le bailleur ou encore les enseignants-chercheurs. Comment capitaliser les acquis de ces réflexions ? Quel bilan tirer de cette expérience ?

#### *La proximité, un outil pédagogique pour les territoires ?*

En tant qu'enseignants, nous avons trouvé cette expérience positive et tirant le travail vers le haut,

notamment sur le plan de la problématique, mais il faut préciser qu'il s'est fait au dépend de la production habituelle des analyses de sites. Ainsi une fois passé ce stade expérimental, ce dispositif pédagogique mériterait une véritable inscription à l'emploi du temps dans un temps d'atelier ou de workshop. Notons que, si l'histoire est enseignée par la présentation de « bons exemples » aussi bien en cours qu'en TD, c'est la confrontation à la résolution d'une situation particulière qui a permis de les mobiliser. Nous retenons ainsi l'intérêt d'un meilleur lien entre enseignements d'histoire du paysagisme urbain et projet, aujourd'hui bien séparés dans leur mise au point. Et précisément cette situation de proximité et de territorialisation des enseignements faciliterait la mise en œuvre d'un rapprochement fructueux.

#### *Une proximité entre école et acteurs du territoire*

Aussi, notons que la proximité et donc l'accès facilité au site permettent de privilégier l'investigation in situ et des modes de restitutions graphiques du terrain qu'il nous semble important de valoriser, à l'heure du numérique, dans une école de paysage. Ils permettent les retours sur site réitérés. La relation avec le bailleur facilite l'accès au site, aux données et aux ressources locales. Par ailleurs, notons que l'expérience de mise en forme des dessins et des discours à destination d'un « vrai » commanditaire donne un certain niveau d'attente et d'exigence, qui s'avère fructueux grâce à l'accompagnement pédagogique apporté et ceci, rapidement. Mais l'approche pédagogique nécessite une réduction des problématiques « réelles » pour être peu à peu réinscrite dans la complexité des logiques d'acteurs (en master 2). Au-delà d'une réception très positive par le bailleur, pour qui le travail doit servir de base à des échanges internes et avec ses partenaires, il reste à voir quel impact effectif ces travaux pourraient avoir sur le terrain. Sur le plan concret, l'impact est faible vraisemblablement<sup>9</sup>, mais l'explicitation des divergences de points de vue entre bailleur et « vision paysagiste », sur des questions comme la densification et les statuts du foncier, représente malgré tout un apport utile, pour tous, à plus long terme.

Malgré tout, cette relation permet un pas de côté important dans la réflexion du bailleur, à un moment où le contexte de la réflexion sur la rénovation urbaine évolue que ce soit en termes d'objectifs de



4. Axe 4 : croquis groupe D3 Hugo Decoux.

mixité sociale, de démolition, de découpage foncier ou de résidentialisation, ceci en lien, notamment, avec les objectifs de transition écologique et énergétiques. Nous pensons précisément que le contexte de cette transition doit servir à faire passer des messages sur la dimension du paysage et l'approche paysagiste. Ceci d'autant plus que la récente crise sanitaire a renforcé le besoin de définir les leviers d'action sur les paramètres environnementaux : espaces ouverts et aérés, sols plantés et perméables, mobilités douces, qualité des lieux de proximité... Cette attention semble aussi d'autant plus importante à une période où les moyens restreints donnés à la rénovation de ces quartiers de logements demandent à trouver des alternatives à la destruction, tout en veillant à la valorisation des qualités de leur patrimoine paysager – des qualités souvent existantes pour peu qu'on veuille bien se donner la peine de les observer.

Dans ce contexte, nous avons eu affaire à un bailleur ouvert, conscient des enjeux liés au patrimoine des espaces ouverts, qui laisse penser que l'expérience peut se poursuivre et croire à une stratification des échanges. Notamment, ce qui nous semble important est ce qui peut lier enseignement, recherche et pratique, dont la méthode d'analyse qui n'est pas nouvelle, mais dont on peut tester les conditions et les limites in situ grâce à cette relation de proximité – ou la recherche de leviers de transformation liés à ces différentes échelles.

#### *Des outils pour la prise en compte des ressources de l'existant*

Comme l'ont mis en avant les projets des étudiants, les qualités de l'approche paysagiste sont mobilisables à différentes échelles d'intervention. Pour résumer, il s'agit de décliner les possibilités de réponse aux attentes des transitions écologique et sociale à ces trois niveaux de lecture : inscrire le quartier dans son territoire élargi – dans ce cas, au-delà du site LRYE à Plaisir ; penser un réseau d'espaces de proximité, lisible et appropriable à même de former des espaces de sociabilité structurants ; et enfin conforter ces deux niveaux d'approche par l'inscription de structures végétales et de dispositifs d'articulation des différents lieux entre eux, et avec le site et son environnement. La méthode de lecture est initiée par une découverte libre du site et la transcription d'impressions par croquis et prises de notes.

Nous insistons sur l'importance d'une approche associant le bâti et les espaces extérieurs qui fait trop souvent défaut et se révèle ici à travers la représentation en coupe, moyen privilégié d'expression demandé aux étudiants. Tandis que pour le bailleur, le découpage et le phasage de travaux et d'intervenants conduisent à séparer malencontreusement ces deux dimensions de la pratique d'un même lieu par ses habitants.

Cette approche peut, a minima, conduire à un surplus d'attention accordé aux ressources de l'existant (limiter les démolitions), à ces questions d'échelle et à ces dispositifs d'articulation. Elle met en avant la nécessité de modifier le regard en le portant sur les espaces extérieurs comme lieux de vie et bien commun à valoriser. Le bailleur reconnaissait que certaines observations – comme les qualités de ces buttes plantées, étaient nouvelles pour lui. Elle permet de motiver un intérêt pour le lieu et pour l'histoire, sous l'angle du paysagisme urbain, comme une discipline vivante et prospective. De fait, ces outils permettent, côté maîtrise d'ouvrage, de développer des problématiques peu valorisées pour rechercher des solutions situées, en évitant les réponses systématiques, tandis que les chercheurs peuvent trouver des éléments bienvenus de confrontation de leurs travaux à la réalité des situations. Le module pose aussi la question de la place de la critique de réalisations dans l'enseignement et vis-à-vis des projets en cours et à la construction du rôle du paysagiste dans les projets urbains (fig. 5).

#### *Le paysage : un espace de négociation entre les ressources du territoire et les besoins des acteurs*

Cette expérience pédagogique d'échanges entre étudiants et acteur social souligne comment le paysage urbain peut former un espace de négociation entre les ressources du milieu et les besoins des acteurs – notamment par l'accès à des données partagées par et pour tous (CAUE, établissements d'enseignement, centres d'archives, bailleurs et professionnels locaux...)<sup>10</sup>. Des échanges locaux concrets renforcés, une mise en commun de ressources et d'observation de lieux exemplaires contribueraient à faire vivre les écoles dans leur territoire et à mutualiser leurs savoirs avec les secteurs privés et publics. Une capitalisation des fruits partagés circulant entre enseignement, recherche et action qui s'inscrit dans



5. « A force de chercher, ils ont déterré un grand ensemble. Ils étaient fous ces gaulois »  
Photo montage, Jacques Simon (1929-2015). Un pas de côté poétique et facétieux ; l'avenir des grands ensembles. In SIMON, Jacques, 1976. *Les gens vivent la ville*. Collection Aménagement des espaces publics, volume 7, Saint-Michel-sur-Orge, Espaces Verts.

l'évolution des attentes de la société. Notre expérience témoigne de l'engagement d'un acteur social, non seulement pour un changement de perspective sur un des quartiers de logements dont il a la gestion, mais aussi pour les enjeux pédagogiques de l'ENSP, par son attitude bienveillante envers les étudiants et le respect dont il a témoigné à l'égard de leur parti pris de concepteurs. En ce sens, la notion de paysage urbain dépasse la notion de territoire en intégrant la perspective sensible du terrain, la nécessité de proximité, et une attention au déjà-là et aux besoins des acteurs. Cette attention semble d'autant plus importante à une période où les moyens restreints donnés à la rénovation de ces quartiers de logements demandent à trouver des alternatives à la destruction, tout en veillant à la valorisation des qualités existantes de leur patrimoine paysager. L'intégration de ces différentes composantes dans une expérience pédagogique s'est jouée dans une démarche relationnelle rendue possible par la proximité du quartier du Valibout et du bailleur social (dont le siège est à Versailles) avec l'ENSP et où peuvent s'articuler recherche et pratique. Côté bailleur, l'espace de la pédagogie à l'écart de ses pratiques habituelles offre un lieu d'échanges et de propositions apaisés, et côté étudiants, la relation avec les éléments d'une commande réelle donne un horizon concret. Du point de vue des chercheurs, la perspective d'une confrontation possible entre recherche et action offre un moteur essentiel de la démarche. Gageons que chacun pourra s'enrichir de cet échange et de la perspective d'une poursuite.

## Notes

1. Cités-jardins, Systèmes de Parcs, espaces libres de l'Entre-deux-guerres, Espaces verts des Trente glorieuses, renouveau paysagiste et espaces publics etc...
2. Pour des précisions sur le module voir : Blanchon Bernadette, « Teaching the history of urban open space using a multiscale approach ». In : JORGENSEN, Karsten, KARADENIZ, Nilgül, STILES, Richard, MERTENS, Elke, 2019. *Teaching Landscape, the studio experience*. Londres : Routledge. p. 230-249.
3. Ces sujets sont abordés au sein du Larep, notamment par nous-même, voir bibliographie et notes 4 et 7.
4. On se reportera pour des exemples aux fiches réalisées sur ces ensembles dans : BLANCHON Bernadette, DELBAERE Denis, GARLEFF Jörn, *Le paysage dans les ensembles urbains de logements de 1940 à 1980*, Dapa/DGP-ministère de la Culture, 2 tomes. Paris : DGP-ENSP, 2010.
5. L'exemple de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry (92), aujourd'hui menacée de démolition, malgré le label, et abondamment discuté, témoigne de la réalité et de l'actualité de ces enjeux.
6. « La Caravelle » à Villeneuve-la-Garenne (92) est un quartier initialement réalisé par Jean Dubuisson (1957-1960), et rénové par le cabinet d'architectes Castro-Denissof et le paysagiste Christophe Laforge au sein de l'agence HYL (1999-2008).
7. La ZAC des « Hautes Bruyères » à Villejuif (94) a été pensée par Alexandre Chemetoff, Bureau des Paysages (1984-1994), coordinateur de la ZAC.
8. La maîtrise d'œuvre urbaine de la ZAC « Trapèze » à Boulogne Billancourt (92) a été portée par l'atelier Patrick Chavannes (2002-2018), tandis que différents paysagistes sont intervenus dans les îlots et l'agence Ter pour le parc.
9. Aujourd'hui le NPRU est relancé activement avec un plan de financement important et des moyens médiatiques conséquents. Nous n'avons pu échanger avec les services du bailleur à ce propos pour évoquer un éventuel lien avec nos échanges - qui à première vue ne transparait pas ou indirectement dans la communication actuelle. <https://www.ville-plaisir.fr/le-valibout-futur-ecoquartier>, visité le 19 septembre 2020.
10. Ici, le temps a manqué pour chercher les archives de la réalisation du quartier.

## Bibliographie complémentaire :

BLANCHON, Bernadette, DELBAERE, Denis, GARLEFF, Jörn. « Le Paysage dans les ensembles urbains, 1940-1980 », In : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines (sous la dir.). *Les grands ensembles, une architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Carré, 2011, p. 206-239.

BLANC, Nathalie, GLATRON, Sandrine. « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », In : *Espace Géographique*, 2005/1 (tome 34). Paris : Belin, p. 75-90

CORBOZ, André, 2001. *Le territoire comme palimpseste*. Paris - Besançon : L'imprimeur.

JORGENSEN, Karsten, KARADENIZ, Nilgül, STILES, Richard, MERTENS, Elke, 2019. *Teaching Landscape, the studio experience*. Londres : Routledge.

RAFFESTIN, Claude. « Ecogénèse territoriale et territorialité », In : *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 175-185.

Mots-clefs : grands ensembles, patrimoine ordinaire, requalification paysagère, paysage urbain.